

L'INTÉRIM EN 2010 : reprise du travail temporaire

En 2010, le volume de travail temporaire a fortement augmenté par rapport à 2009 : on dénombre, sur l'ensemble de l'année, 527 100 équivalent-emplois à temps plein, soit une progression de 17,8 % en un an. Cette augmentation ne suffit toutefois pas à compenser le recul très marqué observé en 2009 (-26 %).

La hausse de l'intérim est forte dans le secteur de l'industrie (+31,4 % en 2010, après -36,0 % en 2009), soutenue dans le tertiaire (+12,9 %, après -18,1 % en 2009) et plus contenue dans la construction (+3,4 %, après -17,5 % en 2009).

La reprise observée pendant l'année 2010 a davantage profité aux ouvriers et, dans une moindre mesure, aux hommes et aux personnes âgées de plus de 30 ans.

En 2010, 1,9 million de personnes ont signé 15,7 millions de contrats de mission. La durée moyenne des missions d'intérim s'est maintenue à 1,7 semaine. Un intérimaire sur deux a été en mission moins de 1,5 mois dans l'année.

En 2010, le volume de travail temporaire a augmenté de 79 800 équivalent-emplois à temps plein en moyenne annuelle, soit une hausse de 17,8 %, après un repli de 26,0 % en 2009 (graphique 1). 15,7 millions de contrats ont été conclus en 2010, contre 13,5 millions en 2009 (soit une hausse de 16,0 %) (tableau 1). Le recours à l'intérim a fortement augmenté : 3,0 % des salariés de l'ensemble des secteurs concurrentiels (y compris agriculture, hors DOM) ont été intérimaires, après 2,6 % en 2009. La durée des missions d'intérim s'est stabilisée à 1,7 semaine en moyenne, après s'être réduite de 1,1 jour entre 2008 et 2009.

Forte reprise dans l'industrie

En 2010, l'industrie a employé 229 100 intérimaires en équivalent-emplois à temps plein, ce qui représente 43 % du volume total de travail temporaire (tableau 2). Le volume de travail intérimaire a fortement augmenté par rapport à 2009 : +54 700 postes en équivalent-emplois à temps plein (ETP) (soit +31,4 %), après un recul de 97 900 postes (soit -36,0 %) l'année précédente.

Le volume de travail temporaire progresse dans l'ensemble des secteurs industriels à l'exception du secteur « cokéfaction et raffinage ». Les hausses les plus nettes sont enregistrées dans la « fabrication de matériels de transport » (+48,4 %, soit +8 400 postes en ETP), la « fabrication d'équipements électri-

ques, électroniques, informatiques et la fabrication de machines » (+45,2 %, soit +10 000 postes) et la « fabrication d'autres produits industriels » (+39,7 %, soit +30 200 postes). Ces trois secteurs sont aussi ceux qui avaient enregistré la plus forte baisse en 2009. Cependant, aucun d'entre eux ne retrouve son niveau de 2008.

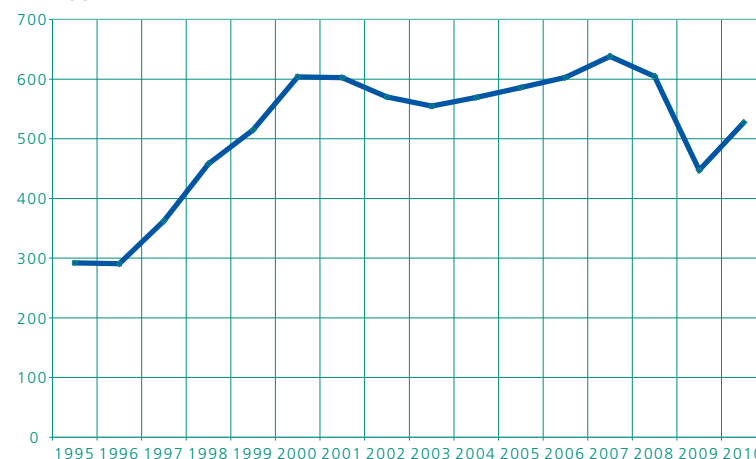
Les hausses sont plus modérées dans les « industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution » (+12,0 %, soit +2 100 postes) et la « fabrication des denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac » (+10,0 %, soit +4 100 postes), deux secteurs où l'intérim avait chuté de moins de 20 % pendant la crise.

5,9 millions de contrats d'intérim ont été conclus en 2010 dans le secteur de l'industrie, contre 4,7 millions en 2009. La durée moyenne des missions s'est maintenue à 2,0 semaines.

La hausse du volume de travail intérimaire dans l'industrie bénéficie à toutes les catégories socioprofessionnelles mais est particulièrement forte pour les ouvriers, qui représentent 86 % des emplois intérimaires industriels. La progression atteint +34,7 % (soit +23 100 postes) pour les ouvriers qualifiés et +33,2 % (soit +26 600 postes en ETP) pour les ouvriers non qualifiés (tableau 3).

Graphique 1 • Évolution du volume annuel de travail temporaire entre 1995 et 2010

En milliers



Champ : France.

Tableau 1 • Le travail intérimaire de 2005 à 2010

Période	Volume de travail en équivalent-emplois à temps plein	Nombre de contrats conclus dans l'année	Taux de recours moyen annuel (hors DOM)	Durée moyenne des missions achevées
	(en milliers)	(en milliers)	(en %)	(en semaines)
2010.....	527,1	15 686	3,0	1,7
2009.....	447,3	13 518	2,6	1,7
	(en %)	(en %)	(en points)	(en jours)
2010/2009	17,8	16,0	0,5	-0,1
2009/2008	-26,0	-16,3	-0,8	-1,1
2008/2007	-5,3	-5,7	-0,2	0,0
2007/2006	5,8	5,7	0,2	0,0
2006/2005	2,9	4,8	0,1	0,2

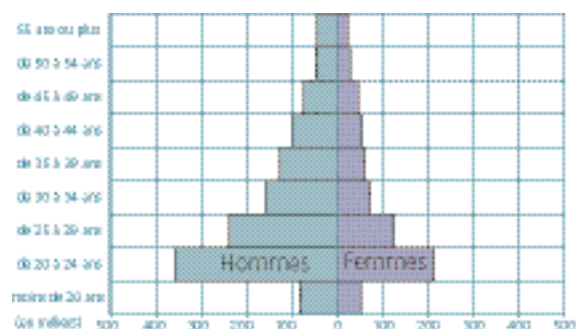
Lecture : entre 2009 et 2010, le volume de travail temporaire augmente de 17,8 %, le nombre de contrats conclus augmente de 16,0 %, le taux de recours à l'intérim (hors DOM) augmente de 0,5 point et la durée moyenne des missions se réduit de 0,1 jour.

Champ : France.

Certains secteurs de l'industrie ont, fin 2010, un taux de recours à l'intérim supérieur à celui d'avant-crise

Après avoir connu une chute de 47 % entre le premier trimestre 2008 et le premier trimestre 2009, l'emploi intérimaire industriel s'est ensuite redressé rapidement. Parallèlement, l'emploi industriel non intérimaire, déjà en déclin avant la crise, a vu ses pertes d'emploi s'accroître plus tardivement, au dernier trimestre 2008, pour ensuite s'atténuer progressivement jusqu'à la fin de l'année 2010. Au total, le taux de recours à l'intérim dans l'industrie, après avoir chuté de 8,1 %, son

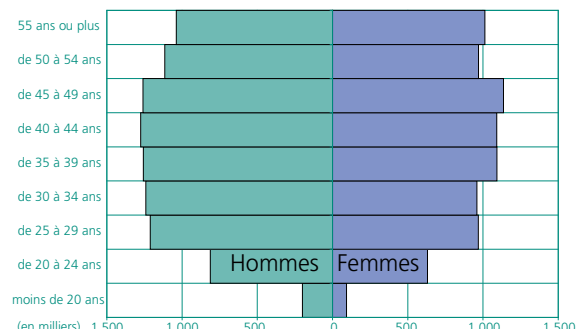
Graphique 2a • Pyramide des âges des intérimaires en 2010



Lecture : en 2010, parmi les hommes de 20 à 24 ans, 359 000 individus ont travaillé en tant qu'intérimaire.

Champ : France.

Graphique 2b • Pyramide des âges des salariés des secteurs concurrentiels (y compris agriculture) en 2010



Lecture : en 2010, parmi les hommes de 20 à 24 ans, 813 000 individus ont travaillé en tant que salarié des secteurs concurrentiels (y compris agriculture).

Champ : France métropolitaine.



Source : Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim).

Source : Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim), Insee (estimations trimestrielles de l'emploi salarié).



Sources :

Graphique 2a

Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim)

Graphique 2b

Insee (enquête Emploi en continu).

Tableau 2 • Travail intérimaire par secteur d'activité en 2009 et 2010

	Volume de travail en équivalent-emplois à temps plein		Nombre de contrats conclus dans l'année		Taux de recours moyen annuel (hors DOM) (1)	
	(en milliers)		(en milliers)		(en %)	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010
AZ : Agriculture	2,5	2,5	89,3	82,0	1,2	1,2
C1 : Fabrication denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	41,1	45,2	1 715,2	1 887,0	7,1	7,9
C2 : Cokéfaction et raffinage	0,5	0,4	6,2	6,3	3,6	3,3
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques; fabrication de machines	22,1	32,0	342,5	507,1	4,5	6,6
CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	6,3	8,3	86,6	110,8	4,2	5,6
CJ : Fabrication d'équipements électriques	6,9	10,5	108,4	168,3	5,4	8,2
CK : Fabrication de machines et équipements n.c.a.	8,9	13,2	147,5	228,0	4,2	6,2
C4 : Fabrication de matériels de transport	17,3	25,7	184,6	307,8	4,7	7,1
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	76,1	106,3	1 935,1	2 636,9	4,7	6,7
CB : Fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussure.....	3,1	4,2	73,5	94,5	2,5	3,8
CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie.....	9,5	12,2	352,0	430,9	4,1	5,5
CE : Industrie chimique.....	8,1	11,5	227,9	303,4	5,0	7,3
CF : Industrie pharmaceutique	5,8	6,1	97,6	101,3	6,5	6,9
CG : Fab. produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques	17,1	26,8	490,7	734,5	5,6	8,6
CH : Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements.....	18,2	28,1	392,1	603,3	4,5	7,1
CM : Autres industries manufacturières; réparation et installation de machines et d'équipements.....	14,3	17,3	301,2	369,1	4,7	5,8
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	17,4	19,5	536,3	583,3	4,4	4,9
BZ : Industries extractives	1,3	1,5	24,4	29,0	4,8	5,8
DZ : Prod. et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné.....	4,8	5,1	27,0	29,9	2,6	2,8
EZ : Production et distribution eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	11,3	12,9	484,9	524,4	5,9	6,7
FZ : Construction	104,3	107,8	2 023,5	2 100,1	7,1	7,5
GZ : Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	43,9	49,7	1 719,5	1 867,8	1,5	1,7
45 : Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	3,1	3,8	69,2	82,4	0,8	1,0
46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	24,6	27,9	721,3	810,5	2,5	2,9
47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	16,3	18,0	928,9	974,8	1,0	1,1
HZ : Transports et entreposage	44,4	52,0	1 781,3	2 070,5	3,3	3,9
IZ : Hébergement et restauration	7,2	8,5	641,3	744,8	0,8	0,9
JZ : Information et communication	6,7	7,1	140,8	150,5	1,0	1,0
JA : Édition, audiovisuel et diffusion	1,1	1,1	32,2	36,4	0,5	0,5
JB : Télécommunications.....	1,6	1,7	15,1	17,9	0,9	1,0
JC : Activités informatiques et services d'information	4,1	4,3	93,4	96,2	1,3	1,4
KZ : Activités financières et d'assurance	8,7	10,0	132,6	162,3	1,1	1,2
LZ : Activités immobilières	2,6	2,7	69,1	72,6	1,1	1,1
MN : Activités scientifiques et techniques; services administratifs et de soutien....	36,3	40,0	1 176,2	1 362,4	1,6	1,8
MA : Activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie, contôle et analyses techniques	12,2	12,9	310,8	367,0	1,4	1,5
MB : Recherche-développement scientifique.....	1,4	1,5	16,5	15,8	1,0	0,9
MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,5	3,0	85,3	109,8	1,1	1,3
NZ : Activités de services administratifs et de soutien	20,2	22,7	763,6	869,8	2,0	2,2
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	10,9	11,6	789,4	873,9	0,5	0,6
OZ : Administration publique	1,4	1,4	28,5	35,4	0,6	0,6
PZ : Enseignement	1,3	1,5	46,8	55,9	0,5	0,6
QA : Activités pour la santé humaine	4,9	5,0	428,4	455,7	0,9	0,9
QB : Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement..	3,3	3,6	285,7	326,9	0,3	0,4
RU : Autres activités de services	5,6	6,1	235,1	270,4	0,4	0,4
RZ : Arts, spectacles et activités récréatives	1,3	1,4	109,2	128,9	0,4	0,4
STU : Autres activités de services (y c. particuliers employeurs et activités extra-territoriales)	4,3	4,7	125,9	141,4	0,4	0,4
Agriculture	2,5	2,5	89,3	82,0	1,2	1,2
Industrie	174,3	229,1	4 719,9	5 928,3	5,0	6,7
Construction	104,3	107,8	2 023,5	2 100,1	7,1	7,5
Tertiaire	166,3	187,8	6 685,1	7 575,1	1,3	1,5
Ensemble des secteurs	447,3	527,1	13 517,9	15 685,6	2,6	3,0

Source : Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim), Insee (estimations trimestrielles de l'emploi salarié).

(1) Les taux de recours moyens annuels peuvent être différents de ceux de la publication relative à 2009 du fait de la révision des séries d'emploi intérimaire et d'emploi salarié.

Champ : France.

maximum historique, au premier trimestre 2008, à 4,6 % au premier trimestre 2009, est remonté à 7,6 % au quatrième trimestre 2010. En moyenne, en 2010, la part des intérimaires dans l'ensemble des emplois salariés industriels s'établit à 6,7 %, contre 5,0 % en 2009.

Parmi les secteurs industriels, seule l'industrie agroalimentaire a plus d'intérimaires fin 2010 (48 100) que début 2008 (47 200). Comme l'emploi non intérimaire y a légèrement baissé, le taux de recours est plus élevé (8,0 % au quatrième trimestre 2010) qu'avant-crise (7,7 % au premier

trimestre 2008). Le taux de recours à l'intérim est également plus élevé qu'avant-crise dans les secteurs de la « chimie », la « fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussure » et la « fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques », ainsi que dans la « fabrication d'équipements électriques ». Dans ces secteurs, l'emploi hors intérim a connu une baisse alors que l'emploi intérimaire s'est redressé au plus tard à partir du troisième trimestre 2009 tout en restant inférieur à son niveau d'avant-crise.

Reprise contenue dans la construction

En 2010, on dénombre 107 800 intérimaires en ETP dans le secteur de la construction, soit 20 % du volume total de travail temporaire. Contrairement à l'industrie, qui regagne plus de la moitié des postes perdus en 2009, la progression de l'emploi intérimaire dans la construction en 2010 (+3,4 %, soit +3 500 postes en ETP) ne représente qu'une faible part des 22 200 postes perdus (soit -17,5 %) en 2009.

Le taux de recours à l'intérim, plus élevé dans la construction que dans les autres secteurs, progresse en 2010: 7,5 % des salariés du secteur sont intérimaires, contre 7,1 % en 2009. 2,1 millions de contrats ont été conclus au cours de l'année (contre 2,0 millions en 2009) et la durée moyenne des missions se maintient à 2,6 semaines.

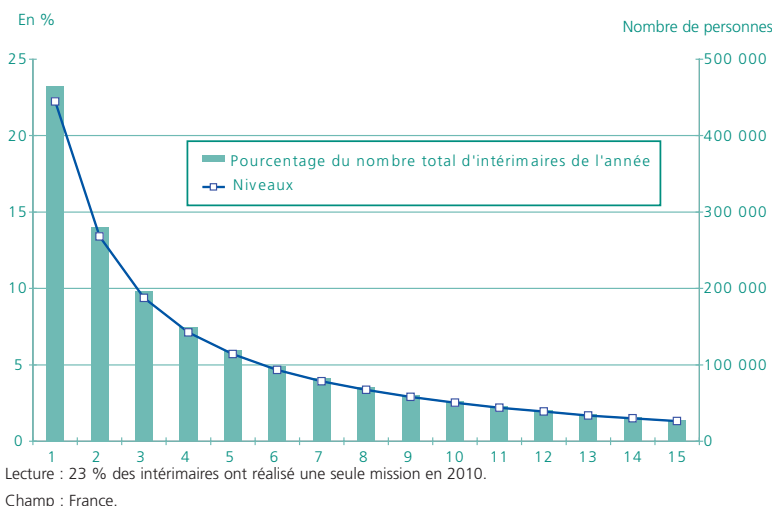
La légère reprise de l'intérim a été plus profitable aux ouvriers qualifiés qu'aux ouvriers non qualifiés: +2 500 postes en ETP (soit +3,8 %), contre +500 postes (soit +1,7 %). Les ouvriers forment la quasi-totalité des intérimaires du secteur (93 % du volume de travail temporaire en 2010).

Croissance soutenue dans le secteur tertiaire

En 2010, le secteur tertiaire emploie 187 800 intérimaires en ETP, ce qui représente 36 % du volume total de travail temporaire. Le volume de travail intérimaire augmente de façon soutenue par rapport à 2009: +21 500 postes en ETP (soit +12,9 %), après un recul de 36 700 postes (soit -18,1 %) l'année précédente.

Le volume de travail temporaire progresse dans l'ensemble des secteurs tertiaires. Les hausses les plus fortes sont enregistrées dans l'« hébergement et la restauration » (18,2 %, soit +1 300 postes en ETP), le « transport et l'entreposage » (17,1 %, soit +7 600 postes) et les « activités financières et d'assurance » (15,7 %, soit +1 400 postes). Les hausses sont soutenues dans le « commerce » (+13,1 %, soit +5 700 postes), les « activités scientifiques et techniques » (+10,4 %,

Graphique 3 • Répartition des intérimaires selon le nombre de missions effectuées en 2010



Graphique 4 • Répartition du volume de travail temporaire dans la population des intérimaires

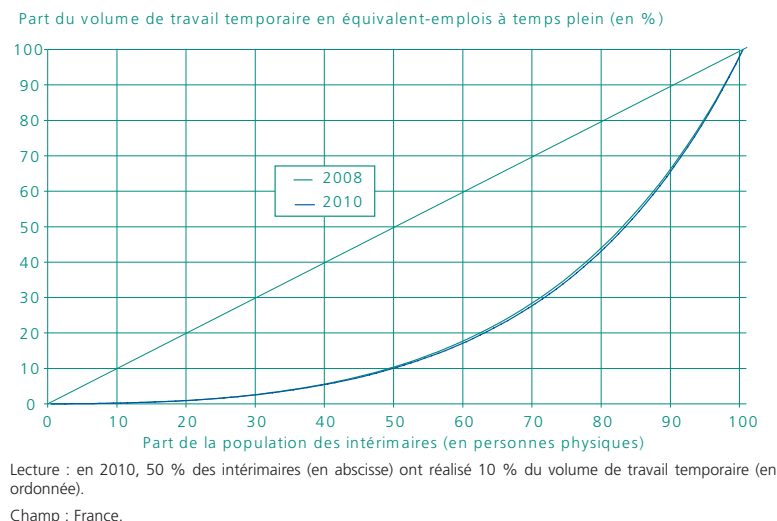


Tableau 6 • Temps de travail des intérimaires en 2010

En mois

	Durée cumulée des missions				
	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Neuvième décile	Moyenne
Hommes	0,5	1,8	4,5	7,3	2,8
Femmes	0,3	1,0	2,9	5,9	2,0
Ensemble ...	0,4	1,5	4,0	6,9	2,5

Lecture : en 2010, la durée cumulée des missions a été inférieure à 0,4 mois pour 25 % des intérimaires, 1,5 mois pour 50 %, 4,0 mois pour 75 % et 6,9 mois pour 90 %. En moyenne, les intérimaires ont été en mission 2,5 mois.

Champ : France.

soit +3 800 postes) et les « autres activités de services » (+8,7 %, soit +500 postes). Les autres secteurs connaissent une croissance modérée, que ce soit l'« administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale » (+6,7 %, soit +700 postes), l'« information et la communication » (+6,1 %, soit +400 postes) et les activités immobilières (+3,1 %, soit +80 postes).

Le recours à l'intérim des entreprises du secteur tertiaire augmente: la part des intérimaires dans l'ensemble des emplois salariés de ce secteur s'établit à 1,5 % en 2010, contre 1,3 % en 2009. 7,6 millions de contrats ont été conclus au cours de l'année (6,7 millions en 2009). La durée



Source : Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim).



Source : Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim).

Tableau 3 • Volume de travail intérimaire et taux de recours par qualification et grand secteur d'activité en 2009 et 2010

Qualification (part du volume de travail temporaire total en 2010 en %)	Secteur d'activité	Equivalent-emplois à temps plein			Taux de recours moyen annuel (hors DOM)	
		Niveau		Évolution	(en %)	
		(en milliers)		(en %)		
		2009	2010	2010/2009	2009	2010
Cadres (1,7)	Ensemble (1)	8,0	9,0	12,4	0,3	0,3
	Industrie	3,0	3,5	16,9	0,5	0,6
	Construction	0,5	0,6	12,8	0,5	0,6
	Tertiaire	4,5	4,9	8,7	0,2	0,2
Professions intermédiaires (7,9)	Ensemble (1)	36,0	41,6	15,7	0,8	1,0
	Industrie	12,1	15,0	24,0	1,2	1,5
	Construction	3,2	3,6	9,7	1,3	1,4
	Tertiaire	20,5	22,9	11,8	0,7	0,8
Employés (13,3)	Ensemble (1)	64,5	70,1	8,8	1,2	1,3
	Industrie	12,4	14,0	12,9	4,0	4,9
	Construction	3,4	3,6	4,1	3,5	3,5
	Tertiaire	47,9	52,3	9,3	1,0	1,0
Ouvriers qualifiés (39,6)	Ensemble (1)	176,9	208,7	18,0	5,1	6,2
	Industrie	66,7	89,8	34,7	5,3	7,6
	Construction	65,5	67,9	3,8	8,6	9,4
	Tertiaire	44,2	50,4	14,1	3,0	3,5
Ouvriers non qualifiés (37,5)	Ensemble (1)	162,0	197,7	22,0	9,2	11,0
	Industrie	80,1	106,7	33,2	14,1	18,8
	Construction	31,6	32,1	1,7	11,7	11,0
	Tertiaire	49,2	57,2	16,3	6,6	7,6

(1) Y compris le secteur de l'agriculture.

Lecture : entre 2009 et 2010, le volume de travail temporaire réalisé par des ouvriers non qualifiés a augmenté de 22,0 %. Par ailleurs, en 2010, 11,0 % de l'ensemble des ouvriers non qualifiés des secteurs concurrentiels (y compris agriculture) de France métropolitaine sont des intérimaires.

Champ : France.

Source : Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim), Insee (enquête Emploi en continu).

Tableau 4 • Durée des missions achevées par grand secteur d'activité en 2009 et 2010

	Agriculture		Industrie		Construction		Tertiaire		Ensemble	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
1 jour	34,9	32,7	19,7	18,2	7,8	7,9	40,2	39,5	28,3	27,4
2 jours	9,5	9,3	8,5	8,1	4,8	4,9	11,1	10,8	9,3	9,0
3 jours	5,7	5,7	6,4	5,9	4,3	4,3	6,0	5,8	5,9	5,6
4 jours	5,3	4,7	6,6	6,7	4,6	4,6	4,8	4,8	5,4	5,5
Moins d'une semaine	55,4	52,4	41,3	38,9	21,5	21,6	62,1	60,9	48,8	47,5
1 semaine	14,7	14,9	19,9	20,5	12,2	12,7	12,6	13,3	15,1	15,9
Plus d'une semaine à moins de 2 semaines	7,2	7,3	8,0	7,9	11,5	11,3	5,8	5,8	7,4	7,3
2 semaines	8,7	9,4	13,1	13,8	17,7	18,1	7,9	8,4	11,1	11,6
Plus de deux semaines	14,0	15,9	17,7	19,0	37,1	36,3	11,7	11,6	17,6	17,7
Plus de 2 semaines à moins de 4 semaines	6,7	7,6	7,5	7,9	15,6	15,5	5,1	5,2	7,5	7,6
4 semaines	1,5	1,6	2,2	2,4	5,6	5,4	1,3	1,4	2,3	2,3
Plus de 4 semaines à moins de 9 semaines	4,0	4,4	5,1	5,6	12,4	11,7	3,4	3,4	5,4	5,3
9 semaines à moins de 15 semaines	1,2	1,5	1,5	1,7	2,8	2,8	1,1	1,1	1,5	1,6
15 semaines ou plus	0,6	0,9	1,4	1,3	0,8	0,9	0,7	0,6	1,0	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Durée moyenne (en semaines)	1,4	1,5	2,0	2,0	2,6	2,6	1,3	1,3	1,7	1,7

Lecture : en 2010, 32,7 % des missions effectuées dans l'agriculture ont duré une journée.

Champ : France.

Source : Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim).

Tableau 5 • Volume de travail temporaire par sexe et tranche d'âge en 2009 et 2010

	Equivalent-emplois à temps plein				Intérimaires (personnes physiques)	Taux de recours moyen annuel (hors DOM)	
	Niveau		Évolution	Part		(en %)	
	(en milliers)		(en %)	(en %)	Part		
	2009	2010	2010/2009	2010	2010	2009	2010
Hommes	318,5	377,2	18,4	72	65	3,4	4,0
Femmes	128,9	150,0	16,4	28	35	1,6	1,9
Moins de 20 ans	15,0	17,8	18,8	3	7	4,7	5,7
De 20 à 24 ans	112,6	129,5	15,1	25	30	7,8	8,9
De 25 à 29 ans	90,7	106,5	17,4	20	19	4,1	4,9
De 30 à 34 ans	61,1	74,0	21,1	14	12	2,8	3,4
De 35 à 49 ans	129,4	153,3	18,5	29	24	1,8	2,2
50 ans ou plus	38,6	46,0	19,3	9	8	0,9	1,1
Ensemble	447,3	527,1	17,8	100	100	2,6	3,0

Lecture : le volume de travail intérimaire des hommes était de 377 200 équivalent-emplois à temps plein en 2010 et de 318 500 en 2009 ; il a augmenté de +18,4 %. En 2010, 65 % des intérimaires étaient des hommes, qui représentaient 72 % du volume de travail intérimaire. Par ailleurs, en 2010, 4,0 % des hommes salariés des secteurs concurrentiels (y compris agriculture) de France métropolitaine sont des intérimaires.

Champ : France.

Source : Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim), Insee (enquête Emploi en continu).

moyenne des missions est de 1,3 semaine en 2010, comme en 2009.

La hausse du volume de travail intérimaire dans le secteur tertiaire bénéficie à toutes les catégories socioprofessionnelles. Elle concerne particulièrement les ouvriers, qui représentent 57 % des emplois intérimaires du secteur: +16,3 % (soit +8 000 postes) pour les ouvriers non qualifiés et +14,1 % (soit +6 200 postes) pour les ouvriers qualifiés.

Une durée moyenne des missions stable

La durée moyenne des missions d'intérim se maintient à 1,7 semaine. La part des missions courtes est structurellement prédominante: 82,3 % des missions durent au plus deux semaines (tableau 4). La part des missions d'une durée inférieure à une semaine diminue légèrement (47,5 % en 2010, contre 48,8 % en 2009), au profit des missions d'une durée d'une à deux semaines (34,8 % en 2010, contre 33,6 % en 2009). La part des missions les plus longues (15 semaines ou plus) décroît légèrement, de même que leur durée moyenne (26,4 semaines, après 28,4 semaines en 2009).

Les missions sont plus longues dans le secteur de la construction (2,6 semaines en moyenne en 2010) que dans l'industrie (2,0 semaines) et le secteur tertiaire (1,3 semaine). En 2010, 54,4 % des missions de la construction durent au moins deux semaines, contre 20,0 % des missions du secteur tertiaire.

Les ouvriers principaux bénéficiaires de la reprise mais un volume de travail encore très inférieur à celui d'avant-crise

Les ouvriers non qualifiés (37,5 % du volume de travail temporaire) et les ouvriers qualifiés (39,6 % du volume) bénéficient le plus de la reprise de l'intérim avec des hausses respectives de 22,0 % (+35 700 postes en ETP) et 18,0 % (+31 800 postes). Les hausses sont un peu moins soutenues pour les autres catégories socioprofessionnelles: +15,7 % pour les professions intermédiaires, +12,4 % pour les cadres, +8,8 % pour les employés. La part des ouvriers dans l'intérim s'accroît ainsi en 2010 (77,1 % du volume de travail temporaire, contre 75,8 % en 2009) au détriment de celle des employés (13,3 % en 2010, contre 14,4 % en 2009).

Bien que la reprise de l'intérim ait été plus profitable aux ouvriers, leur volume de travail intérimaire reste à un niveau bien inférieur à celui d'avant-crise (406 400 ETP en 2010, contre 504 200 en 2007) alors que le volume de travail temporaire des employés et professions intermé-

diaires retrouve presque son niveau de 2007 (111 700 en 2010 contre 123 000 en 2007). Le volume de travail temporaire des ouvriers avait en effet beaucoup plus pâti de la crise (-32,8 % entre 2007 et 2009) que celui des employés et professions intermédiaires (-18,3 %).

La part des intérimaires dans les effectifs salariés est la plus élevée pour les ouvriers: 11,0 % pour les ouvriers non qualifiés en 2010 (18,8 % dans l'industrie et 11,0 % dans la construction); 6,2 % pour les ouvriers qualifiés (7,6 % dans l'industrie et 9,4 % dans la construction). Elle est nettement inférieure pour les autres catégories socioprofessionnelles (1,3 % pour les employés, 1,0 % pour les professions intermédiaires, 0,3 % pour les cadres).

Les plus de 30 ans davantage bénéficiaires de la reprise

Les intérimaires de 30 ans et plus (51,9 % du volume de travail temporaire) bénéficient un peu plus de la reprise de l'intérim en 2010 que les moins de 30 ans (+44 200 postes en ETP, soit +19,3 %, contre +35 600 postes, soit +16,3 %). La part des intérimaires de moins de trente ans se réduit ainsi en 2010: 48,1 %, contre 48,8 % en 2009 (tableau 5).

En 2010, le volume de travail temporaire des moins de 30 ans est toujours très en deçà de son niveau d'avant-crise (253 800 ETP en 2010, contre 328 700 en 2007), alors que les écarts sont moindres pour les plus de 30 ans (273 300 en 2010, contre 309 200 en 2007) qui avaient connu une baisse moins forte du volume de travail temporaire pendant la crise: respectivement -33,6 % et -25,9 % entre 2007 et 2009.

Le taux de recours à l'intérim des moins de 30 ans reste également bien inférieur à son niveau moyen d'avant-crise (6,5 % en 2010, contre 7,5 % en moyenne de 2003 à 2007) alors qu'il a presque rejoint son niveau d'avant-crise pour les plus de 30 ans (2,0 % en 2010, contre 2,1 %).

Les intérimaires sont plus jeunes que les salariés: 56 % des intérimaires ont moins de 30 ans, contre 23 % des salariés des secteurs concurrentiels (y compris agriculture) (graphique 2). Exceptés les moins de 20 ans, la part des intérimaires au sein des salariés décroît avec la classe d'âge (8,9 % pour les 20 à 24 ans, contre 1,1 % pour les 50 ans et plus en 2010).

Une reprise de l'intérim un peu plus marquée pour les hommes

Les hommes (72 % du volume de travail temporaire) bénéficient légèrement plus que les femmes

de la reprise de l'intérim avec des hausses respectives de 18,4 % (+58 700 postes en ETP) et 16,4 % (+21 100 postes).

En 2010, 65 % des intérimaires sont des hommes. Les taux de recours à l'intérim (rapport du nombre d'intérimaires à l'effectif salarié) sont plus élevés pour les hommes que pour les femmes et restent encore inférieurs en 2010 à leurs niveaux moyens d'avant-crise (4,0 % contre 4,3 % en moyenne de 2003 à 2007 pour les hommes et 1,9 %, contre 2,1 % pour les femmes).

Croissance soutenue de la population intérimaire

En 2010, 1,9 million de personnes ont effectué au moins une mission d'intérim, contre 1,7 million en 2009 (soit une hausse de 11 %) et 2,1 millions en 2008. 53 % d'entre eux ont réalisé au moins quatre missions dans l'année et 23 % n'en ont effectué qu'une seule (contre respectivement 52 % et 24 % en 2009) (graphique 3).

La répartition du volume de travail temporaire est très légèrement plus concentrée qu'en 2008 : 50 % des intérimaires effectuent 10 % du volume en 2010 contre 11 % du volume en 2008 (graphique 4).

En moyenne, les intérimaires sont en mission 2,5 mois dans l'année, après 2,4 mois en 2009 (tableau 6). Un intérimaire sur deux travaille moins de 1,5 mois, tandis que pour un intérimaire sur dix, cette durée dépasse 6,9 mois.

Des missions fortement concentrées dans les trois principaux groupes d'intérim

En 2010, 60 % des missions d'intérim ont été conclues dans l'une des trois principales agences d'intérim : Adecco (y compris Adia), Manpower ou Randstad-Vediorbis (y compris Select) (tableau 7). À eux trois, ces groupes ont géré 58 % du volume de travail temporaire, soit 305 600 équivalent-emplois à temps plein.

Jean FINOT (Dares).

Encadré 1

TOUTES LES RÉGIONS PROFITENT DE LA REPRISE

En 2010, le travail temporaire a augmenté dans toutes les régions à l'exception de la Guyane et de la Réunion, en nombre de contrats conclus comme en équivalent-emplois à temps plein. La Franche-Comté, région la plus industrielle de France, est la région qui profite le plus de la reprise de l'intérim.

Activité intérimaire selon la région de l'établissement de travail temporaire en 2009 et 2010

	Volume de travail en équivalent-emplois à temps plein			Contrats conclus		
	2009	2010	Évolution 2010/2009	2009	2010	Évolution 2010/2009
	(en milliers)	(en milliers)	(en %)	(en milliers)	(en milliers)	(en %)
Alsace.....	14,3	18,5	29,9	379,7	461,1	21,4
Aquitaine.....	22,0	24,5	11,3	660,4	728,6	10,3
Auvergne.....	7,1	8,5	18,6	224,8	269,6	19,9
Basse-Normandie.....	11,1	13,2	19,5	373,9	440,2	17,7
Bourgogne.....	11,4	13,4	18,2	353,4	413,4	17,0
Bretagne.....	25,0	29,9	19,2	774,1	896,7	15,8
Centre.....	21,4	26,0	21,4	638,3	748,1	17,2
Champagne-Ardenne.....	8,7	11,2	27,6	270,4	330,4	22,2
Franche-Comté.....	8,9	12,3	38,2	232,9	290,5	24,7
Haute-Normandie.....	16,8	19,9	18,1	514,8	613,7	19,2
Île-de-France.....	80,3	88,4	10,1	2 590,8	2 908,5	12,3
Languedoc-Roussillon.....	13,3	15,0	12,7	393,3	434,9	10,6
Limousin.....	4,4	5,3	20,8	129,5	152,9	18,1
Lorraine.....	13,5	17,4	29,0	407,5	505,7	24,1
Midi-Pyrénées.....	19,7	20,8	5,8	506,0	542,0	7,1
Nord-Pas-de-Calais.....	30,1	34,2	13,7	966,9	1 144,7	18,4
Pays de la Loire.....	31,6	38,6	22,3	928,2	1 108,7	19,4
Picardie.....	14,2	17,4	22,4	446,2	535,8	20,1
Poitou-Charentes.....	10,6	13,6	28,2	337,7	408,3	20,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur.....	29,6	32,7	10,4	857,1	930,1	8,5
Rhône-Alpes.....	49,4	62,3	26,3	1 407,6	1 688,1	19,9
DOM-TOM.....	3,9	4,0	2,2	119,7	127,9	6,8
France (1).....	447,3	527,1	17,8	13 517,9	15 685,6	16,0

(1) Y compris la Corse.

Champ : France.

Source : Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim).

Tableau 7 • Part de marché des principales entreprises de travail temporaire en 2010

	Nombre d'agences	Equivalent-emplois à temps plein (en milliers)	Nombre de contrats conclus (en milliers)
Les trois principales entreprises de travail temporaire*	2 882	305,6	9 419,9
Part en %	39	58	60
Autres entreprises de travail temporaire	4 463	221,5	6 265,7
Part en %	61	42	40
Ensemble	7 345	527,1	15 685,6

* Il s'agit ici de toutes les entreprises des groupes Adecco (y. c. Adia), Manpower et Randstad-Vediorbis (y. c. Select).

Champ : France.

Source : Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim).

POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

Les sources

Relevés mensuels des agences d'intérim

Les statistiques relatives à l'intérim au cours d'une année donnée sont fondées sur les relevés mensuels de missions adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire. Ces relevés permettent de disposer d'information sur l'agence d'intérim, le lieu et la durée des missions, le secteur de l'entreprise utilisatrice, la catégorie socioprofessionnelle des intérimaires ainsi que leur âge et leur sexe. Les séries des principaux indicateurs mensuels, trimestriels et annuels élaborés par la Dares à partir de ces données figurent sur le site du ministère du travail, de l'emploi et de la santé (<http://www.travail.gouv.fr>).

Le nombre de personnes intérimaires est calculé par la Dares à partir du nombre d'intérimaires du dernier recensement exhaustif de la population, effectué par l'Insee, que l'on fait évoluer comme la moyenne du nombre de contrats en cours pendant les cinq derniers jours ouvrés du trimestre.

Estimations trimestrielles d'emploi salarié et enquête Emploi en continu

L'effectif salarié utilisé pour le calcul des taux de recours à l'intérim est la moyenne annuelle des estimations trimestrielles d'emploi salarié concurrentiel de l'Insee. Le secteur de l'agriculture fait l'objet d'une évaluation particulière. Pour estimer les taux de recours à l'intérim par qualification, âge et sexe, on applique à cet effectif salarié la ventilation de l'emploi salarié hors intérim selon ces différentes catégories, issue de l'enquête Emploi en continu de l'Insee.

Quelques définitions

Équivalent-emplois à temps plein (ETP) sur l'année : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées d'une année. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'ETP, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'ETP.

Contrats conclus au cours de l'année : missions dont la date de début appartient à l'année.

Taux de recours : rapport du nombre d'intérimaires à l'effectif salarié. Le taux de recours moyen annuel est calculé à partir de moyennes mobiles d'ordre quatre (*) de données trimestrielles.

Durée moyenne des missions sur l'année

La durée moyenne est calculée sur les missions achevées dans l'année, quelle que soit l'année de début des missions.

Durée cumulée des missions sur l'année

Pour chaque intérimaire, un cumul de la durée des missions, évalué en semaines, est calculé sur l'année. On convertit cette durée en mois, en considérant qu'un mois comporte 4,33 semaines.

 (*) - Moyenne mobile d'ordre quatre : $x_a = y_{t4} (a-1)^8 + y_{t1} (a)^4 + y_{t2} (a)^4 + y_{t3} (a)^4 + y_{t4} (a)^8$.

x_a représente la valeur de l'année « a » et y_{t1} , y_{t2} , y_{t3} et y_{t4} les valeurs de chaque trimestre.